

L'an deux mille vingt et un, le 6 mai 2021 à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 30 Avril 2021

PRESENTS : Claude NOMPEIX, René PRÉVOT, Serge MIO, Marie-Hélène. BOUSQUET, Catherine THOMAS, Alain GREIL, Guillaume LESPINGAL, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Jean-Claude DUMONT, Christophe HOTIER, Yohan GARCIA, Didier NEBREDA, Jean-Christophe BONHOURE, Isabelle TICHON.



Ordre du jour : }

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2021

- I - Point sur l'opération « adressage »
- II - Organisation du bureau de vote pour les élections de juin.
- III - Point sur l'organisation du marché du 16 Mai.
- IV - Fixation date réunion commission bâtiments /voies/chemins.
- V - Questions diverses.
 - Commémoration armistice du 8 mai 1945
 - Lignes à tenir ouvertures des salles (évolution « covid »)



Election du Secrétaire de séance

Monsieur Serge MIO est élu à l'unanimité.

Compte rendu séance du 08 Avril 2021

Les élus n'ayant pas reçu par messagerie le compte rendu du dernier conseil municipal ce dernier est projeté et lu sur l'écran du vidéoprojecteur. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des remarques concernant ce compte rendu. Sans aucune remarque le compte rendu de la séance du conseil municipal du 08 Avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Opération numérotage :

Les numéros manquants seront livrés fin de semaine 20.
Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Vienne AVISCONSEIL, entreprise titulaire du marché, ce dernier a pris note des changements et des numéros supplémentaires apportés lors de la pose des numéros par les employés municipaux et par les conseillers municipaux, de façon à le signaler aux services qu'il avait déjà prévenu.
Certains élus ont constaté des erreurs sur le libellé du nom de voie en consultant les G.P.S.. Cette remarque sera rapportée à Monsieur Vienne.
Le panneau de nom de voie installé à l'intersection de la route de Lafon de Lourme avec la D18 a disparu. Monsieur le Maire est chargé d'aller le constater et de se rapprocher de la gendarmerie pour voir ce qu'il y a lieu de faire.
A cette intersection il a été constaté l'absence d'une balise blanche avec un liseré rouge marquant cette dernière avec la D 18. Il en sera fait la remarque au service du centre routier départemental de Libourne.

Organisation du bureau de vote de l'élection du 20 et 27 Juin 2021 :

Les feuilles de permanences sont établies pour les deux tours des élections pour les deux bureaux de votes : Elections départementales et Elections Régionales.

Les attestations d'inscription signées par le Maire seront distribuées aux élus qui tiendront les bureaux de votes de façon à ce que ces derniers se mettent à jour pour la vaccination qui est obligatoire pour cette fonction ces jours-là.

Marché du 16 Mai 2021 :

- Un commerçant supplémentaire s'est inscrit cette semaine ce qui porte à 12 le nombre de commerçants pour ce premier marché.
Pour la publicité du marché, les élus se répartissent la distribution des 2500 flyers dans les boîtes à lettre des communes environnantes.

Fixation date réunion commission « bâtiments » :

La date du Lundi 31 Mai à 18h 30 est retenue.

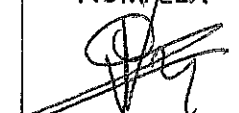

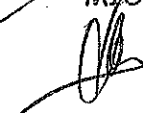




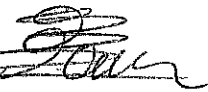

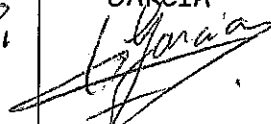

Manifestation de l'armistice du 8 Mai 1945 :

Pour respecter la consigne de la Préfecture : absence de public pour cause de pandémie, une gerbe sera déposée au monument aux morts en présence du Maire des adjoints et de quelques conseillers. L'« appel aux morts », la minute de silence seront respectés, la lettre du Ministre des anciens combattants sera lue.

Ouvertures des salles pour les associations :

Pour l'ouverture des salles, les conseillers municipaux demandent aux Maires d'appliquer les règles dictées par le Gouvernement au fur et à mesure des dates de leurs publications.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, Claude Nompeix, lève la séance à 22h35.

Claude NOMPEIX 	René PREVOT 	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET 	Catherine THOMAS 
Alain GREIL 	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL 	Catherine LABAYE 	Patrick LARRIEU 
Jean-Claude DUMONT 	Christophe HOTIER 	Yohan GARCIA 	Didier NEBREDÀ 	Jean-Christophe BONHOURS 